



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4410

Modification de la délibération 2017/2842 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 100% par la SACVL pour la souscription de quatre emprunts d'un montant total de 1 697 100 euros - Opération: acquisition en VEFA de 16 logements (12 logements PLUS et 4 logements PLAI), 50-54 rue Victor Lagrange à Lyon 7e

Direction Générale des Services

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4410 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2017/2842
PORTANT SUR LA GARANTIE SOLLICITEE A HAUTEUR
DE 100% PAR LA SACVL POUR LA SOUSCRIPTION DE
QUATRE EMPRUNTS D'U MONTANT TOTAL DE 1 697 100
EUROS - OPERATION: ACQUISITION EN VEFA DE 16
LOGEMENTS (12 LOGEMENTS PLUS ET 4 LOGEMENTS
PLAI), 50-54 RUE VICTOR LAGRANGE A LYON 7E
(DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION
DES FINANCES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/2842, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 100 % à la SACVL, pour la souscription de quatre emprunts d'un montant total de 1 697 100,00 euros relatif à une opération d'acquisition en VEFA de 16 logements (12 logements PLUS et 4 logements PLAI), 50-54, rue Victor Lagrange à Lyon 7e.

Or, le pourcentage de réservation de logement est erroné.

Aussi, il convient de modifier la délibération ainsi que la convention en annexe.

Vu la délibération n° 2017/2842 du 27 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil **du 7^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **finances - commande publique - administration générale - ressources humaines** ;

DELIBERE

1. Lire au 4^{ème} paragraphe des visas :

« En contrepartie de la garantie d'emprunt, la SACVL s'engage à réserver à la Ville de Lyon 20% des surfaces habitables pendant toute la durée de la garantie, soit un maximum de 60 ans. Il est rappelé que la surface totale habitable prévisionnelle de cette opération est de 1 037,12 m². »

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM